

DECISION DU PRESIDENT n° 2024-805

Objet : Achats /Commande Publique : marché n°2024-46-A – Achat de véhicules légers neufs – 3 lots

Le Président de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 en date du 18 décembre 2024 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2022-599 du 12 octobre 2022 portant délégation du Conseil d'Agglomération au Président ;

Considérant la nécessité de conclure un marché de fourniture pour l'achat de véhicules légers neufs ou de démonstration pour divers services de la communauté d'agglomération ARCHE Agglo.

Considérant qu'un avis d'appel public à la concurrence a été mis en ligne le 22 octobre 2024, sur le profil acheteur d'Arche Agglo, la plateforme dématérialisée « AWS », et au Dauphiné Libéré,

Considérant l'allotissement de la consultation :

- Lot N°1 : 1 véhicule fourgon neuf ou de démonstration moins de 1 an type L1H1
- Lot N°2 : 1 véhicule léger 4x4 neuf ou de démonstration moins de 1 an segment C
- Lot N°3 : 1 véhicule léger de tourisme neuf ou de démonstration moins de 1 an segment B

Considérant que le lot n°3 est toujours en cours d'analyse,

Considérant que ce marché a été dévolu suivant une procédure adaptée en application des articles R.2123-1 et R2131-12 du Code de la Commande Publique ;

Considérant le rapport d'analyse technique et financière des offres reçues,

Considérant que les offres de l'entreprise **AUTOMOBILES REPARATIONS NEUVES OCCASIONS** (ARNO VALENCE) située 5 rue Maurice René Simonet - 26000 VALENCE pour les lots n°1 et 2 sont économiquement les plus avantageuses et qu'elles répondent aux attentes de la collectivité,

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

Article 1 - De conclure et signer les différents lots de la consultation « *achat de véhicules légers neufs* » avec les entreprises suivantes :

Lot N°1 : « *1 véhicule fourgon neuf ou de démonstration moins de 1 an type L1H1* » à l'entreprise **AUTOMOBILES REPARATIONS NEUVES OCCASIONS** (ARNO VALENCE) située 5 rue Maurice René Simonet - 26000 VALENCE.

Lot N°2 : « *1 véhicule léger 4x4 neuf ou de démonstration moins de 1 an segment C* » à l'entreprise **AUTOMOBILES REPARATIONS NEUVES OCCASIONS** (ARNO VALENCE) située 5 rue Maurice René Simonet - 26000 VALENCE.

Article 2 - Le marché est conclu pour les montants suivants :

Lot N°1 : 28 323.76 € HT soit 33 918.76 € TTC (y compris carte grise et frais d'immatriculation).

Lot N°2 : 27 468.09 € HT soit 32 898.76 € TTC (y compris carte grise et frais d'immatriculation).

Article 3 - Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat dans le Département, au comptable public et publiée sur le site internet d'ARCHE Agglo.

Article 4 - La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois de sa publication :

- D'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 27/12/2024

Qualité : Le président ArcheAgglo